

## Ce généreux Noël a du chien (10/12/2012)

**En 14 heures de dons, Veeweyde a préparé le Noël de ses 300 poilus. Grâce à quasi deux tonnes de dons alimentaires**

**ANDERLECHT** "J'aime les animaux. C'est pour cela que je viens. Et pour les gens qui y travaillent..."

À l'instar de tous ceux -ils furent un paquet- qui, ce week-end, poussèrent les portes du 600 avenue d'Itterbeek entre 10 et 17 h, Marie fêta, à sa manière, le traditionnel Noël des animaux, cher(s) à Veeweyde.



L'alerte "pensionnée" y mit-elle la paluche sur une babiole ou sur l'un des multiples cadeaux ? L'histoire ne le précise point. Mais après tout, peut-être flasha-t-elle, qui sur un coussin pour Médor, qui sur un arbre à chats, voire, carrément, sur des guirlandes, parfaites pour illuminer un conifère.

Parce qu'à l'occasion de cet événement que pas un ami des bêtes ne louperait, arrivent (et s'achètent) pléthore de sacs de nourriture, comme au pied du sapin, là, à droite de l'entrée de ce Home Jules Ruhl, de laisses, jouets, calendriers, etc. "Nous venons tous les ans !", assurent Nicole et Jean que suit fidèlement Dolly, leur gentil cabot de deux ans. "Nous passons également chaque fois à la brocante. Aujourd'hui, nous avons donné cinq ou six caisses... de tout", jurent en chœur ces habitués.

La formule ne lasse pas de séduire. Et pas uniquement pour les tartes qu'à l'étage on déguste : "Nous comptons environ 300 chats et chiens", recense la porte-parole de la royale société protectrice. "Par mois, nous recevons 140 chiens abandonnés", s'attriste-t-elle. "Mais 70 % d'entre eux sont restitués."

Au hasard de l'annuelle visite du refuge ("Ça s'organise depuis toujours") créé en 1908 par ledit Jules Ruhl, l'on s'y félicitera d'une "quinzaine d'adoptions", précédées de conseils de vétérinaires; et s'y réjouira du don de 1.800 kilos de croquettes, de biscuits, d'os... "En principe, nous récoltons de quoi nourrir nos pensionnaires jusqu'en janvier."

Deux bémols à ce bilan. Un : Veeweyde déplora encore une douzaine d'abandons. Deux : en 2011, les apports de Noël grimpèrent jusqu'à 2.400 kilos. Mais comme les dépôts sont admis jusqu'au 31 décembre...

**G. Be**

© La Dernière Heure 2012

Cet article provient du site <http://www.dhnet.be>

